



Arrondissement de Pontarlier
Canton de Valdahon

CCAS de Valdahon

Date de convocation :
30 novembre 2022

OBJET

DESIGNATION D'UN
SECRETAIRE DE SEANCE –
APPROBATION DU PROCES
VERBAL DE LA SEANCE
DU 31 OCTOBRE 2022

Nombre de membres
en exercice : 15
présents : 7
votants : 8

DECISION

Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Date d'affichage : 12/12/2022

Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration

N° 22.39

Séance du 10 décembre 2022

Président de séance : Mme Sylvie LE HIR, présidente du CCAS

Étaient présents : Mme BRECHEMIER, Mme POURET, Mme VUILLEMIN, M LAPOIRE, M MANZONI, Mme LE HIR, Mme GUILLEUX

Étaient absents : Mme LIME VIEILLE, M ARNAL, Mme CHABRIER, M KURT, M JAUMON, Mme CART-GRANDJEAN, M DUMONT, Mme GIRAUD

Secrétaire de séance : Sylvie LE HIR

Procurations de vote : M JAUMON / M LAPOIRE

Suite à la séance du 6 décembre 2022 durant laquelle le quorum n'a pas été atteint, les membres du conseil d'administration ont été reconvoqués le mardi 6 décembre 2022 par mail pour une nouvelle séance le 10 décembre 2022 à 9H00.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Conseil d'administration,
- annonce les pouvoirs reçus en séance.

A l'unanimité, le Conseil d'Administration :

- nomme Sylvie LE HIR comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance de Conseil d'administration du 31 octobre 2022.

Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme

La présidente du CCAS
Sylvie LE HIR

